

« Le vieillard solitaire, enfant de la campagne, couronné de la triple couronne, gardé par quelques gardes de l'aristocratie, ce vieillard a été assez puissant jusqu'à cette heure pour fermer l'entrée de l'Italie à l'empereur catholique, malgré tous les desirs de François-Joseph d'aller visiter son allié. Comparez ce pouvoir spirituel dix-neuf fois séculaire avec le décor de notre patriarcat. Hier on a placé ce décor, aujourd'hui on l'enlève, peut-être le remettra-t-on demain.

« Dans ces conditions, me semble-t-il, alors même que vous donneriez au métropolite de Saint-Petersbourg le titre d'archipape, il ne s'ensuivra pas que l'Eglise soit indépendante de l'Etat. Pour qu'elle fût indépendante, il eût fallu fonder chez nous un patriarcat dès l'avènement du christianisme ! Il eût pu alors acquérir quelque importance... Mais rêver maintenant d'un patriarche après deux mille ans, c'est un peu tard. *L'unique moyen d'avoir un patriarche indépendant comme le Pape, c'est de reconnaître le Pape comme patriarche.* »

(O salutaris hostia)



Justice arabe

PREUVE DU BIEN FONDÉ DE LA SENTENCE.



Avoir à diviser *huit* pains entre *trois* hommes équivaut à distribuer à chacun *deux* pains et *deux-tiers* pour son repas. Or, le deuxième Arabe ne possédant d'abord que *trois* pains sur les *huit*, il n'a eu à fournir qu'un *tiers* de pain à la portion de l'étranger ; tandis que le premier des deux Arabes, ayant *cinq* pains, donna *deux* et un *tiers* de son avior à l'étranger. Mais *deux* et un *tiers* (*sept tiers*) équivale à *sept* fois plus qu'un *tiers* ; par conséquent le premier Arabe a droit à une indemnité *sept* fois plus grande que celle du deuxième, et ainsi, sur les *huit* pièces, on agit justement en lui en donnant *sept*, et ce fut avec une égale justice que le deuxième Arabe n'en reçut qu'une seule.

Autre solution plus élémentaire du même problème :

En divisant chacun des 8 pains en 3 parties égales, le premier Arabe en possède 15 morceaux, et le deuxième Arabe, neuf. Il y a donc, 24 morceaux en tout, lesquels, étant distribués également aux 3 convives, chacun en a 8 pour sa part. Il